



**IMPRIME DE DECLARATION EN MAIRIE DES
MEUBLES DE TOURISME NON CLASSES**
Taxe de Séjour Communautaire

La mise en place d'une taxe de séjour sur le territoire communautaire vous impose de remplir cet imprimé et à l'adresser au maire de la commune de l'habitation concernée (en exécution de la délibération communautaire du 21 juillet 2010).

A - IDENTIFICATION DU DECLARANT

NOM et PRENOMS

Adresse : _____

Code postal: _____ Commune : _____

B - IDENTIFICATION DU MEUBLE DE TOURISME

Adresse : _____

Code postal: _____ Commune : _____

CAPACITE D'ACCUEIL (nombre de personnes susceptibles d'être accueillies dans le meublé) : _____

C - PERIODES PREVISIONNELLES DE LOCATION

TOUTE L'ANNEE : OUI NON (rayer la mention inutile)

SI NON, PRECISER LES PERIODES :

du _____ au _____

FAIT A LE

SIGNATURE

* Tout changement concernant les informations fournies ci-dessus devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration en mairie.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du secrétariat de la mairie du lieu où la déclaration a été effectuée.

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE de

**Récépissé de déclaration en mairie
de location de meublé de tourisme**

Il est donné récépissé de la déclaration en mairie de mise en location d'un meublé de tourisme non classé
situé à :

Adresse : _____

Code postal: _____ Commune : _____

NOM, Prénom du déclarant :

Adresse : _____

Code postal: _____ Commune : _____

Fait à....., le.....

Cachet de la mairie

Renseignements complémentaires

Pour tout renseignements complémentaires, veuillez contacter la Communauté de Communes :

Service Tourisme : tourisme@portedelabaie.com / 02 33 79 38 67

Comptabilité : compta@portedelabaie.com / 02 33 79 38 64